



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121882

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la baisse du budget consacré aux maisons de l'emploi (MDE). En effet, le projet de loi de finances prévoit une nouvelle diminution de la participation de l'État au fonctionnement des MDE. Créées par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, les maisons de l'emploi sont désormais un outil reconnu des politiques locales de l'emploi, notamment par les collectivités locales qui participent à leur fonctionnement. Cette nouvelle baisse des moyens de l'État est particulièrement préoccupante. L'utilité des maisons de l'emploi a pourtant été démontrée pour travailler en collaboration avec les élus locaux afin d'ajuster les politiques publiques de l'emploi aux dynamiques particulières du territoire, rassembler les moyens et faire reculer le chômage, en favorisant l'adaptation de l'emploi aux besoins des entreprises et des opportunités locales. Elle lui demande de lui indiquer les intentions du Gouvernement sur l'avenir aujourd'hui menacé des maisons de l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121882

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11946

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)